BUREAU DE LA RETRAITE
de l'Université Laval

AIDE-MÉMOIRE

RRPPUL : Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval

En tant que nouvelle personne participante au RRPPUL, le Bureau de la retraite vous recommande de consulter attentivement cet aide-mémoire. Il énumère les actions que vous devriez entreprendre le plus rapidement possible afin d'assurer l'exactitude des informations inscrites à votre dossier, d'optimiser vos prestations de retraite et d'en apprendre davantage sur votre régime de retraite.

☐ **Votre dossier en ligne (Mon dossier)**
Testez la connexion au portail **Mon dossier**. Toute communication personnalisée concernant votre participation au RRPPUL y est déposée. Vous recevez alors un courriel vous avisant.

☐ **Identification du conjoint.e et désignation de bénéficiaire(s)**
Lors de votre adhésion, assurez-vous de remplir les renseignements concernant votre conjoint.e et votre ou vos bénéficiaire(s). Ceci peut se faire directement dans le portail **Mon dossier**, sous le menu « Mes informations ».

☐ **Participation volontaire**
Si l'Université approuve par écrit une demande de congé sans traitement, de congé parental ou de diminution de votre horaire de travail que vous lui soumettez, communiquez alors par **courriel** avec le Bureau de la retraite. Vous pourriez maintenir active votre participation au Régime et continuer d'accumuler du service crédité durant votre absence.

☐ **Rachat de service passé**
Vous aimeriez savoir si des années de service passé peuvent être rachetées et être reconnues dans votre service crédité? Communiquez par **courriel** avec le Bureau de la retraite afin que votre situation soit analysée et qu'un coût de rachat vous soit transmis, advenant que des années puissent être rachetées.

☐ **Transfert de droits provenant d'un autre régime de pension agréé (RPA)**
Si vous détenez des droits dans un autre RPA, vous pourriez possiblement en transférer la valeur dans le RRPPUL afin d'augmenter votre service crédité. Pour que votre situation soit analysée, veuillez faire parvenir une copie du **formulaire de demande d'estimation du montant transférable** au Bureau de la retraite. Vous trouverez ce document sur le **site Web** de votre Régime de retraite.

☐ **Cotisations volontaires**
Vous pouvez investir l'épargne personnelle que vous détenez dans vos REER ou CRI dans la caisse de retraite du RRPPUL pour bénéficier de frais de gestion plus avantageux. Un **document d'information**, une **description des options de placement** ainsi qu'un **formulaire de demande de versement** se trouvent sur le **site Web**.

☐ **Informations supplémentaires sur le RRPPUL**
La **brochure explicative** et le **Règlement** complet du Régime de retraite se trouvent sur le **site Web**. Consultez ces documents pour en apprendre davantage.

Pavillon Maurice-Pollack
3121-2305, rue de l'Université
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-3802
Télécopieur : 418 656-3110
Courriel : bretraite@bretraite.ulaval.ca